

Communiqué de presse

L'assemblée départementale adopte le budget 2011

À l'issue de la deuxième journée de session, l'assemblée départementale adopte à l'unanimité des votes exprimés le budget 2011 du conseil général de Loir-et-Cher. Les élus du groupe Union pour le Loir-et-Cher, de la majorité départementale se sont prononcés sans détour en faveur d'un budget à hauteur de 361 millions d'euros, dominé par trois maîtres mots : **Prudence, rigueur et détermination** selon les propos de Monique Gibotteau, Présidente du Groupe Union pour le Loir-et-Cher.

Maurice Leroy, Président du Conseil général, a réaffirmé que le budget 2011 du Conseil général de Loir-et-Cher se caractérisait par trois axes majeurs.

D'une part, et ce pour la cinquième année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité pour ne pas peser sur les budgets des ménages. De la même manière, l'assemblée départementale a fait le choix de préserver la dynamique vertueuse de l'investissement, 57 millions d'euros injectés dans l'économie départementale, pour soutenir l'activité et protéger les emplois. Ces efforts ont été salués par la majorité départementale, comme autant de signes très positifs envoyés à l'ensemble des Loir-et-Chériens et des entreprises du département, montrant la pleine mesure prise de l'étendue de la crise et des difficultés auxquelles sont confrontés nos concitoyens.

Enfin, ce budget 2011 est marqué par une constance des efforts réalisés pour contenir les dépenses de fonctionnement. Grâce à cette bonne gestion, le Département peut préserver son effort d'investissement, ne pas augmenter les impôts. Ces efforts conjugués permettent au Département de maintenir son implication dans le secteur social, qui représente près de 60 % du budget de fonctionnement, et la dynamique de ses innovations comme par exemple Route 41, le transport à la demande et le site assistants maternels 41.

Contact presse :

Guillaume Néron Bancel : **06 58 51 41 78** – guillaume.neron-bancel@cg41.fr

Florence Ducasse : **02 54 58 41 11** – florence.ducasse@cg41.fr